

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Design Graphique, Media & Interaction Design et Photographie	
Titre du module	Théorie V	
Code	3CV12	DCV303925F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 5	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	a) Mémoires: cet atelier vise à accompagner l'étudiant·e dans la rédaction de son mémoire de diplôme. Celui-ci est pensé comme un socle discursif lui permettant d'éprouver et de consolider la cohérence formelle de son travail de diplôme et de développer un langage analytique adapté aux processus d'élaboration de ce travail. b) Gestion, droits et déontologie: ce cours a pour principal objectif de fournir une compréhension approfondie des multiples facettes du marché économique du design graphique. Les compétences visées englobent la maîtrise des bases légales régissant ce secteur, la capacité à mettre en place une gestion efficace de projets, ainsi que la sensibilisation à l'importance de l'éthique professionnelle et de la déontologie.
Contenu et formes d'enseignement	a) Mémoires (3 séances de suivi individuel et un workshops de 2 jours): travail de recherche nourri par des critiques individuelles qui abordent principalement des questions de méthode et de sources. Deux rendus intermédiaires ponctuent l'évolution de la recherche pour en garantir la progression. Un workshop de deux jours en début de semestre accompagne la phase de rédaction. b) Gestion, droits et déontologie (6 demi-journées): le cours explore les fondements économiques du design graphique, en mettant particulièrement l'accent sur le cadre légal et les diverses lois en lien avec le domaine. Les sujets abordés comprennent le calcul du taux horaire et des honoraires, la rédaction de devis, les aspects contractuels, les différentes formes juridiques et de mandats, ainsi que l'évolution dynamique du marché et les pratiques actuelles. En introduisant la notion cruciale de déontologie, le cours encourage également les étudiant·es à réfléchir sur leurs conditions de travail, leurs attentes professionnelles et leurs aspirations pour leur future carrière. Le cours prend des formes variées, allant de présentations magistrales à des études de cas, en passant par des discussions de groupe, des exercices pratiques, et des analyses de situations professionnelles réelles. Les étudiant·es ont également l'opportunité d'explorer des exemples concrets de contrats et de mandats dans le domaine du design graphique. Une introduction au droit de la propriété intellectuelle vient compléter le cours.
Formes d'évaluation et de validation	Les connaissances des étudiant·e·s sont évaluées sur la base de rendus (unité a). L'unité b) n'étant pas notée, elle reste néanmoins obligatoire et la participation active des étudiant·es y est attendue. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible en fin de semestre. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.

Enseignant·e·s	a) Alexandre Balgiù (DG), Joël Vacheron (PH), Christophe Guignard (MID) b) Karen Schmutz, intervenant·es (DG)		
Responsable(s) module	Tevaeearai Deodaat		
Descriptif validé le	17 septembre 2026	Par	Tevaeearai Deodaat